

**MINISTERE DES ARMÉES**



**SERVICE D’INFRASTRUCTURE DE LA DEFENSE NORD-OUEST**

**CADRE DE MEMOIRE TECHNIQUE** (25 pages maximum)

**ACCORD CADRE pour L’APPROVISIONNEMENT en FOURNITURES de MATERIAUX et MATERIELS de QUINCAILLERIE au PROFIT DES UNITES DU PERIMETRE GEOGRAPHIQUE DU SID Nord-Ouest**

**MEMOIRE TECHNIQUE**

Le présent document constitue un cadre mentionnant la liste des points que les candidats devront développer à l’appui de leur offre technique. S’ils le souhaitent ils peuvent le compléter par des annexes référencées dans le mémoire (non comptabilisées dans les 25 pages).

Le rôle du mémoire technique est de pouvoir juger la valeur technique de l’offre conformément aux critères indiqués dans le règlement de la consultation en ayant de la visibilité sur l’organisation et les moyens spécifiques que l’entreprise s’engagera à dédier à l’exécution du marché.

Le document doit être cohérent, rédigé d’une façon personnalisée pour l’opération tout en étant conforme aux exigences explicitées dans le dossier de consultation.

Le mémoire technique est un document contractuel, dans le cas où l’entreprise est retenue. Les renseignements fournis sont utilisés pour l’analyse de la valeur technique de l’offre.

**L’entreprise ne devra, en aucun cas, modifier les prestations, matériaux et conditions du marché prévues dans le CCP.**

**Le cadre de réponse du mémoire technique est obligatoire.**

1. Présentation de l’entreprise dans le cadre de l’exécution du présent marché. (6 pts)

* Organisation :
  + - *Identification des référents (nombre, coordonnées, organigramme, moyens de communications…)* **(0,5 pt)**
    - *Fournir les coordonnées complètes de la ou les personnes en charge du présent marché (article 3.1 du CCP) -* (Annexe 1 du présent accord-cadre) ***(*1 pt)**

*Désignation d’un interlocuteur privilégié principal :*

*Nom / Prénom*

*Coordonnées   
(Téléphone + adresse e-mail)*

* Implantation des agences et du réseau commercial affectés au marché d*ans ce contexte (services de conseils et d’après-vente) ;* **(1,5 pts)**
* *Vos expériences dans le domaine d’activité cité en objet du marché et la valeur ajoutée que vous pourrez apporter dans ce cadre ;*  **(2 pts)**
* Période de congés
  + - *L’entreprise a-t-elle une période de fermeture* *(Si Oui précisez les dates et les durées) :*

Oui  Non

* + - *Décrire les moyens techniques mis en place pour assurer la continuité du service.*

*Si non comment vous organisez vous en période de congés ?* **(1 pt)**

1. **Mode opératoire de diffusion des prix publics par le soumissionnaire.** (2 pts)

* Quel moyen de diffusion de la tarification au titre de ce marché ?

1. **Modalités du contrôle** pouvant être réalisés par l’acheteur. (2 pts)

* *De quelle manière peut-on contrôler cette tarification ?*

1. Ergonomie, exhaustivité du site accessible en ligne. (4 pts)

* Précision au référencement de l’ensemble des articles correspondant aux besoins de l’exécution du marché ; ***(*1 pt)**
* Détail des méthodes de paiement carte achat (CHA) ; **(1 pt)**
* Détail du suivi des commandes. **(2 pts)**

1. Cohérence du planning de préparation et de mise en place du marché. (3 pts)

• Détaillé les différentes étapes de mise en place du marché

1. Modalités d’accès, qualité et fonctionnalité proposées par le site d’achat en mode « login test »

(4 pts)

* Login test et création de mot de passe ;**(1 pt)**
* Tutoriel de création d’accès ;**(1 pt)**
* Qualité et fonctionnalité proposées (création compte, accès documents produits, gestion équipe, devis, commandes et suivi) **(2 pts)**

1. Qualité de service mise en place pour assurer le suivi du traitement des commandes, système de service après-vente. (4 pts)

* Organisation et méthodologie traitement des commandes ; **(2 pts)**
* Gestion services après-vente ; **(1 pt)**
* Requêtes diverses réalisables sur les achats selon les étapes. **(1 pt)**

1. Pertinence des solutions apportées en cas d’indisponibilité d’un produit en commande. (2 pts)

* Qualité du suivi d’information vers l’acheteur.

1. Méthode de préservation des garanties de délais de traitement et des modes de livraison envisagés. (2 pts)
2. Précision et cohérence du mémoire technique et respect du nombre maximum de pages (25 pages) (1 pt)

* Respect de l’architecture du cadre de mémoire technique ; **(0,5 pt)**
* Respect du nombre de pages. **(0,5 pt)**